



Ligue pour la Protection des Oiseaux TARN

Association indépendante

Siège social : Place de la mairie - Aile du Château - BP 20027 - 81290 Labruguière

Tél : 05 63 73 08 38 - E-mail : tarn@lpo.fr

PROJET EOLIEN DU CAYROL Commune de Murat-sur-Vèbre

NOTE SUR L'ADAPTABILITE DES OISEAUX MIGRATEURS AUX EOLIENNES

OSTWIND

Mr Rey Emmanuel

Technoparc – bâtiment 4

1 impasse Marcel Chalard

31000 Toulouse

Contexte

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire du parc éolien du Cayrol, l'Autorité environnementale demande s'il est possible chez les oiseaux migrateurs, de pouvoir s'adapter à l'évolution d'un paysage avec l'émergence de parcs éoliens ?

Plus précisément la formulation de l'AE est : « *exploiter les états initiaux produits à l'occasion de l'autorisation des autres parcs ainsi que les suivis disponibles afin de documenter l'éventuelle adaptation des comportements migratoires des espèces présentes* ».

La société Ostwind a donc demandé à la LPO Tarn s'il était possible d'apporter un éclairage à ce questionnement.

Analyse des états initiaux disponibles

Six études d'impacts ont été rassemblées pour l'analyse des données de la migration. Elles figurent dans le tableau ci-dessous. N'apparaît pas dans cette bibliographie des états initiaux, le volet avifaune conduit par la LPO Tarn en 2016 et en 2017 pour le projet du Cayrol (rapport 2018).

Nom du parc éolien	Développeur	Année du rapport
Haut-Languedoc	Rès	2001
Murat	Rès	2004 - 2005
La Salesse	Rès	2006
La Planésié	Valéco	2012
La Rocaille	Valéco	2012
L'Ecur	Rès	2018

Les investigations menées sur les migrations pré et post nuptiales des trois premiers états initiaux, révèlent des résultats trop fragmentaires et lacunaires. Il n'est donc pas envisageable de tenter une quelconque exploitation de ces résultats, s'agissant de la question des comportements observés lors des mouvements migratoires, alors que la zone n'était pas ou peu équipée d'éoliennes à cette période. Au début de la décennie 2000, les exigences en matière de contenus d'études d'impacts n'étaient pas celles attendues sur les projets déposés ces dernières années.

Les deux parcs éoliens autorisés de la Planésié et de la Rocaille, portés par le Groupe Valéco (mises en service prévues en 2019), d'une part et celui en cours d'instruction porté par la société Rès (l'Escur) d'autre part, fournissent des données de migration obtenues selon un nombre de jours compris entre 13 et 16. La LPO Tarn a consacré 16 jours à l'étude des migrations d'automne et de printemps pour le projet de parc éolien du Cayrol (cf tableau ci-dessous).

Sites (étude conduite par...)	Nb. jours total migrations	Migration d'automne		Migration de printemps	
		Effectifs rapaces	Effectifs passereaux	Effectifs rapaces	Effectifs passereaux
La Planésié 2009-2010 (Ectare)	13	11	791	40	413
La Rocaille 2009-2010 (Ectare)	13	12	1703	10	159
Escur 2016-2017 (Sinérgia Sud)	16	1	393	9	395
Cayrol 2016-2017 (LPO Tarn)	16	146	11.929	108	3.034

Malgré que les effectifs d'oiseaux migrateurs observés puissent se révéler significativement différents selon les suivis effectués, le constat reste identique à savoir que les mouvements enregistrés restent faibles à modérés, s'agissant de la migration diurne. En effet, comme nous l'avons précisé dans notre rapport, l'étude de la migration nocturne n'a pas été mesurée car cela nécessite des moyens lourds et onéreux en raison des protocoles de suivis et d'exploitation des données, ainsi que du matériel à installer (radars). Même si plus des 2/3 des mouvements migratoires se déroulent la nuit, exceptionnelles doivent être les études d'impacts qui ont eu recours à cette technologie.

Quelle(s) réponse(s) adaptative(s) des oiseaux migrateurs face aux éoliennes ?

Des principaux paramètres pouvant agir sur les comportements migratoires des oiseaux, on peut citer :

- en premier lieu, les **conditions météorologiques** : elles peuvent conduire les oiseaux à pouvoir s'élever à plusieurs centaines de mètres du sol, y compris les passereaux dans certains cas, comme passer au ras de la végétation et/ou à épouser le relief et les éléments du paysage (haies, bosquets...), notamment par grand vent. Les planeurs privilégient les déplacements en journée pour bénéficier des courants d'air ascendants ou les vents de pentes face au relief. Lors de conditions aérologiques favorables, les planeurs peuvent s'élever suffisamment haut pour franchir amplement les parcs éoliens.

La visibilité est un autre facteur qui conditionne la nature des déplacements. Lorsqu'elle est dégagée, on peut penser que les oiseaux peuvent anticiper un obstacle, même si aujourd'hui, nous ne pouvons pas vraiment savoir comment un oiseau perçoit réellement le mouvement des pales au point d'en apprécier ou pas un danger possible. On peut imaginer alors que l'expérience acquise par un individu durant son existence doit jouer ; encore qu'il ait pu déjouer un danger pour en tirer justement un « enseignement ».

Dans les Monts de Lacaune, les nuages bas encomrent fréquemment les reliefs, mais pas toujours de manière homogène. De plus, cette couverture nuageuse est souvent variable dans le temps et dans l'espace sur un même territoire, selon les heures de la journée, le

degré d'humidité, la température, la vitesse du vent et les contextes de reliefs tels que l'orientation des vallées plus ou moins encaissées, aux pentes plus ou moins boisées qui influent également sur le phénomène d'inversion des températures entre les points hauts et les fonds de vallons. Devant ces complexes très variés de « micros-climats », les oiseaux migrateurs peuvent poursuivre leurs déplacements dans les cas où justement la couverture nuageuse n'est pas homogène ou l'est seulement sur les crêtes et pas quelque dizaines de mètres d'altitude plus bas. Ces déplacements se révèlent alors à risque, voire à haut risque.

- **Grégaire ou solitaire ?** Les oiseaux migrateurs qui se déplacent en groupes « suivent le mouvement » du groupe, de nuit (cris de contacts) comme de jour (observation visuelle notamment). Les solitaires sont d'une certaine manière, seuls « juge » des meilleurs trajets à suivre selon l'héritage génétique de l'espèce et de l'expérience individuelle de l'oiseau, donc de l'âge. Toutefois, chez les planeurs, celui qui précède peut influencer le trajet de ceux qui suivent plusieurs kilomètres en retrait, pour avoir localisé les courants ascendants qui permettent de voyager à moindre effort. Là encore, de nombreuses combinaisons de trajets peuvent se construire sur un front migratoire relativement large. En d'autres termes, un front de migration peut se révéler régulièrement utilisé d'une année sur l'autre, mais l'évolution des oiseaux au sein de cet espace aérien se révèle bien souvent sinueux au grès des conditions météorologiques et des tempéraments des diverses espèces migratrices.

.../...

A la question des possibles réponses adaptatives des oiseaux migrateurs face aux éoliennes, il semble hasardeux d'affirmer quoi que ce soit tant les situations sont variées, parfois simples, parfois bien plus complexes. Selon les conditions du moment, on relève des contextes à risque, alors que d'autres le sont beaucoup moins, notamment s'agissant des déplacements des planeurs par bonnes conditions de visibilité et d'aérologie. Convenir que certains individus puissent s'adapter ne fait pas véritablement progresser sur le sujet. En notre connaissance, aucune étude permet actuellement de le quantifier et de dire dans quelle proportion ; encore moins d'en faire une généralité reconnue comme scientifiquement robuste.

Tout en restant prudent sur le sujet, les effectifs d'oiseaux notés sur les hauteurs de Murat/Vèbre lors de la migration diurne, sont composés majoritairement de petits passereaux, dont la durée de vie est généralement courte. De plus, c'est durant la migration d'automne que les « volumes » sont les plus conséquents, grossis par les jeunes de l'année qui effectuent pour la première fois le périple de la migration. Faible longévité et première fois : quid alors de l'expérience et d'un possible apprentissage qui permettrait ensuite une adaptation comportementale face au danger que peut représenter un parc éolien.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN

Fait à Labruguière
le 24 juin 2019
Le Directeur
Christophe MAUREL